



Ordonnance sur l'utilisation des indications de provenance suisses pour les denrées alimentaires (OIPSD)

Modification du 15 novembre 2016

*Le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR),
vu l'art. 7, al. 1, de l'ordonnance du 2 septembre 2015 sur l'utilisation des
indications de provenance suisses pour les denrées alimentaires (OIPSD)¹,
arrête:*

I

L'annexe 1 de l'ordonnance du 2 septembre 2015 sur l'utilisation des indications de provenance suisses pour les denrées alimentaires (OIPSD) est remplacée par la version ci-jointe.

II

La présente ordonnance entre en vigueur le 1^{er} janvier 2017.

15 novembre 2016

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche:

Johann N. Schneider-Ammann

¹ RS 232.112.1 ; RO 2015 3659

Annexe 1
(art. 3, al. 2, 6 et 7, al. 1)

Produits naturels non disponibles et taux d'auto-approvisionnement des produits naturels

Les produits naturels visés à l'art. 6, qui ne peuvent être produits en Suisse en raison des conditions naturelles (produits naturels non disponibles) sont signalés au moyen d'un «x».

Groupe	Sous-groupe	Produit naturel	Produits naturels non disponibles (art. 6)	Taux d'auto-approvisionnement en % (art. 7)
Céréales		Avoine		< 5
		Blé dur		< 5
		Blé tendre		62,5
		Epeautre		62,0
		Maïs, sans le maïs-légume		< 5
		Orge		< 5
		Riz		< 5
		Seigle		75,5
		Céréales, autres, comme le riz sauvage		< 5
Pommes de terre, autres racines et tubercules		Pommes de terre		74,1
		Racines de chicorée		< 5
		Racines et tubercules, autres		< 5
Sucre et miel		Betterave sucrière		58,2
		Canne à sucre	x	
		Glucose		< 5
		Miel		30,5
		Saccharose		57,4
Légumineuses séchées		Caroubes		< 5
		Lentilles		< 5
		Pois chiches	x	
		Légumineuses séchées, autres		< 5
Noix	Noix non tropicales	Châtaignes		< 5
		Noisettes		< 5
		Noix		16,3
	Noix tropicales	Amandes	x	

Groupe	Sous-groupe	Produit naturel	Produits naturels non disponibles (art. 6)	Taux d'auto-provisionnement en % (art. 7)
		Noix de cajou	x	
		Noix de cola	x	
		Noix de Macadamia	x	
		Noix du Brésil	x	
		Pistaches	x	
	Noix, autres	Noix, autres		< 5
Fruit oléagineux		Amandes de palmiste	x	
		Arachides	x	
		Graines de carthame		< 5
		Graines de colza		84,7
		Graines de coton	x	
		Graines de lin		< 5
		Graines de pavot		< 5
		Graines de ricin	x	
		Graines de sésame	x	
		Graines de tournesol		5,6
		Noix de coco	x	
		Noix de karité	x	
		Olives		< 5
		Semences de moutarde		< 5
		Soja		11,7
		Fruits oléagineux, autres		< 5
Légumes, y compris champignons	Légumes-racines et légumes-tubercules	Betteraves rouges		95,9
		Carottes		88,3
		Céleris-pommes		92,6
		Fenouils		40,8
		Navets		96,1
		Radis		85,6
		Radis long		65,9
		Scorsonères		73,8
		Légumes-racines, autres, comme le persil racine		67,3
	Légumes du genre Allium	Ail		< 5
		Oignons		69,0
		Poireaux		74,0
		Légumes du genre Allium, autres		37,8
	Choux	Brocoli		32,2
		Chou blanc		91,6

Groupe	Sous-groupe	Produit naturel	Produits naturels non disponibles (art. 6)	Taux d'auto-alimentation en % (art. 7)
		Chou chinois		92,7
		Chou de Bruxelles		26,6
		Chou de Milan		97,9
		Chou rouge		95,3
		Chou vert		79,8
		Chou-fleur		47,4
		Chou-rave		53,5
		Pakchoi		35,2
		Choux, autres		< 5
	Salades	Arroche des jardins		< 5
		Chicorée de Trévis		32,0
		Chicorée endive		46,7
		Chicorée Witloof		62,0
		Laitue iceberg		54,5
		Mâche/rampon		95,3
		Pain de sucre		81,2
		Radicchio		79,9
		Salade pommée		71,2
		Salades à feuilles, autres		100
	Autres légumes à feuilles et à tiges	Asperges		5,9
		Bettes		72,9
		Céleri en branches		60,7
		Epinards		93,0
		Rhubarbe		79,6
		Légumes à feuilles et à tige, autres, comme cresson, persil, artichauts, pissenlits, fines herbes		43,7
	Légumes-fruits	Aubergines		38,8
		Concombre		34,3
		Courge		48,3
		Courgettes		33,6
		Melon		< 5
		Pastèque	x	
		Poivron		<5
		Tomates		30,4
	Légumineuses	Haricots		55,9
		Petits pois		46,1
		Pois mange-tout		5,7
	Maïs (légume)	Maïs doux		7,6

Groupe	Sous-groupe	Produit naturel	Produits naturels non disponibles (art. 6)	Taux d'auto-provisionnement en % (art. 7)
	Champignons	Champignons de Paris		52,4
		Champignons, autres		< 5
	Autres types de légumes	Légumes, autres	x	
Fruits	Fruits à pépins	Coings		60,5
		Poires à cidre		86,2
		Poires pour la distillation		99,9
		Poires, autres		62,9
		Pommes à cidre		79,2
		Pommes pour la distillation		82,2
		Pommes, autres		90,9
	Fruits à noyau	Abricots		34,7
		Cerises de table		52,1
		Cerises pour la distillation		44,3
		Cerises, autres, comme cerises en conserves		42,8
		Pêches		< 5
		Prunes et pruneaux pour la distillation		66,8
		Prunes de table et pruneaux de table		26,6
	Petits fruits et kiwis	Cassis		90,9
		Fraises		34,5
		Framboises		46,8
		Groseilles à maquereau		85,0
		Groseilles rouges		88,8
		Mûres		82,7
		Myrtilles		7,8
		Petits fruits, autres, comme baies de sureau, cynorhodons, mûroise et kiwis		< 5
	Raisins	Raisins de table		< 5
		Raisins pour le vin blanc		55,8
		Raisins pour le vin rouge		42,0
		Raisins, autres		< 5
	Bananes	Bananes	x	
		Bananes plantain	x	
	Agrumes	Agrumes	x	
	Fruits et petits fruits, tropicaux et subtropicaux	Fruits et petits fruits, tropicaux et subtropicaux	x	

Groupe	Sous-groupe	Produit naturel	Produits naturels non disponibles (art. 6)	Taux d'auto-provisionnement en % (art. 7)
	Autres types de fruits	Fruits, autres		< 5
Stimulants	Café	Café	x	
	Cacao	Cacao	x	
	Thé	Infusions		< 5
		Maté	x	
		Thé noir	x	
	Stimulants, autres	Stimulants, autres		< 5
Epices	Epices	Epices		< 5
Animaux		Bovins		70,9
		Cheval		9,1
		Chèvre		63,2
		Mouton		36,7
		Porc		80,0
		Veau		97,3
	Volailles	Dinde		10,8
		Poulet de chair et poule pondeuse		54,6
		Volailles, autres, comme canard, oie et pintade		< 5
	Lapins	Lapin		50,9
	Gibier	Gibier		28,5
	Animaux sans les poissons, autres	Animaux sans les poissons, autres	x	
Œufs		Œufs de poule (<i>Gallus domesticus</i>)		52,9
		Œufs, autres, comme autruche, cailles et canards		93,6
Poissons et animaux aquatiques		Poissons d'eau douce		16,4
		Poissons et animaux aquatiques, autres	x	
Lait (vache, chèvre, brebis, bufflonne)		Lait de vache, chèvre, brebis et bufflonne		90,4
Autres		Ethanol		< 5
		Maltodextrine		< 5
		Sel de cuisine (excepté le sel marin)		100